

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2011 B 00407

Numéro SIREN : 529 941 304

Nom ou dénomination : MATTHIEU MICHEL DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt P2018/000045

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULOUSE**



2150701

Dénomination : MATTHIEU MICHEL DISTRIBUTION
Adresse : 7 zone artisanale ou zone d'activité de Ribaute 31130
Quint-fonsegrives -FRANCE-
n° de gestion : 2011B00407
n° d'identification : 529 941 304
n° de dépôt : P2018/000045
Date du dépôt : 19/06/2018

Pièce : Ordonnance du Président



2150701



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

ORDONNANCE

Nous, Christian BASTIDE, Président du tribunal de commerce de Toulouse,

Vu la requête ci-jointe et les moyens exposés par :

La SAS MATTHIEU MICHEL DISTRIBUTION, 7 ZA de Ribaute 31130 QUINT-FONSEGRIVES, RCS Toulouse 529 941 304, représentée par Maître LACLAVERE Patricia de la SCP PIQUEMAL ET ASSOCIES, 90 bis rue de Limayrac 31500 TOULOUSE,

tendant à voir proroger de quatre mois, le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2017,

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce ;

PROROGEONS le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 de la SAS MATTHIEU MICHEL DISTRIBUTION 7 zone artisanale de Ribaute 31130 QUINT-FONSEGRIVES RCS Toulouse 529 941 304, mais seulement dans la limite maximale de trois mois, qui nous paraît suffisante en l'état, soit jusqu'au 30/09/2018.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulouse, le 15/06/2018

Le commis-greffier,
Anne CHARRAS

Le Président du tribunal de commerce,
Christian BASTIDE



SCP PIQUEMAL&ASSOCIES

Cabinet d'Avocats
90 bis rue de Limayrac
31500 TOULOUSE
Tél. 05.34.45.20.10
Fax. 05.34.44.95.44

REÇU LE
14 JUIN 2018
Greffe du Tribunal de
Commerce de Toulouse

Dossier SAS 2M

PL/
Le 12/06 /2018

**REQUETE DEVANT LE TRIBUNAL
DE COMMERCE DE TOULOUSE**

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

A LA REQUETE DE :

La société **MATTHIEU MICHEL DISTRIBUTION**, société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros, 7 ZA de RIBAUTE à QUINT- FONSEGRIVES (31130) immatriculée au RCS TOULOUSE 529.941.304 représentée par son Président en exercice Monsieur Michel GRAU.

Ayant pour avocat et élisant domicile au Cabinet de :

Maître Patricia LACLAVERE
SCP PQUIEMAL&ASSOCIES
Avocat à la Cour
90 bis rue de Limayrac
31500 TOULOUSE

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER QUE :

La société SAS MATHIEU MICHEL DISTRIBUTION entretien des relations commerciales avec une de ses associée à savoir la société AXDIS PRO.

La société SAS MATHIEU MICHEL DISTRIBUTION n'a pas pu saisir en comptabilité dans les délais légaux toutes les factures qui devaient être rattachées au bilan clos au 31 décembre 2017.

Or, à défaut de rattachement de ces données comptables au bilan clos le 31 décembre 2017 ; cette dernière présenterait des comptes ne reflétant pas une image fidèle de la Société.

Ceci étant précisé qu'une liasse fiscale provisoire de la société SAS MATHIEU MICHEL DISTRIBUTION a été adressée à l'administration fiscale.

En conséquence de quoi, le commissaire aux comptes de la société SAS MATHIEU MICHEL DISTRIBUTION n'a pas pu réaliser ses diligences dans les délais légaux impartis, et ce, en l'absence de compte sociaux.

C'est pourquoi, la société requérante vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir accorder à la société SAS MATHIEU MICHEL DISTRIBUTION un délai supplémentaire de quatre mois lui permettant d'organiser la tenue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes en respectant les délais légaux de transmission des données comptables et juridique au commissaire aux comptes et aux associées de la société SAS MATHIEU MICHEL DISTRIBUTION .

Fait à Toulouse, le 12 juin 2018

PIQUEMAL & ASSOCIÉS
~~Patricia Laclavère~~
Avocat à TOULOUSE
31500 TOULOUSE
Tel : 05 34 43 20 10
Fax : 05 34 44 95 44

Liste des pièces au soutien de la demande

- 1 – Extrait KBIS de la société sas 2M ;
- 2 – Justificatif du dépôt des comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31.12.2016 ;

Pour copie certifiée conforme

